

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir de vous annoncer la finalisation du rapport détaillé du symposium *Les enjeux de recherche sur les langues officielles*, qui a eu lieu les 10 et 11 janvier 2008 à Ottawa. Ce rapport donne les faits saillants des plénières, des ateliers sectoriels et des présentations des invités. Je vous invite à consulter le site Web de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) à l'adresse suivante : <http://www.icrml.ca/>; vous y trouverez l'ensemble des présentations disponibles, incluant le rapport final.

On doit la tenue de ce symposium à un partenariat entre Patrimoine canadien (plusieurs composantes), Statistique Canada, Santé Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, le Commissariat aux langues officielles, Industrie Canada et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Un comité directeur, composé d'un représentant de chacune de ces institutions, s'est occupé de l'organisation du symposium.

Outre le symposium, d'autres événements importants en matière de recherche sur les langues officielles ont marqué l'année 2007-2008. Mentionnons notamment la publication, en janvier 2008, du rapport *Le rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles* du Commissariat aux langues officielles et celle, en décembre 2007, du document *L'enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle* de Statistique Canada, sans oublier le dévoilement des données linguistiques du Recensement 2006.

En plus d'offrir une occasion de réseautage, le symposium a permis d'examiner objectivement l'état actuel de la recherche sur les langues officielles au Canada et de déterminer des pistes d'action pour améliorer la pertinence de la recherche sur les langues officielles. Un des effets recherchés à plus long terme est d'accroître l'utilisation de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques et le développement communautaire.

Le symposium a été un franc succès, comme le confirment les évaluations positives remplies par la moitié des quelque 165 participantes et participants. La clé de ce succès vient surtout de la présence d'un large éventail de chercheurs et de personnes intéressées par la recherche en provenance des agences gouvernementales, des universités et des organismes communautaires.

Le symposium revêtait un caractère distinctif puisqu'il s'agissait de discuter des besoins et des pratiques en matière de recherche sur les langues officielles plutôt que de présenter des résultats de recherches.

Le symposium a permis de dégager certains grands constats, dont les deux suivants :

- l'état de la recherche varie grandement dans les différents secteurs d'activité communautaires – ainsi, la recherche est très avancée dans le domaine de l'éducation, bien lancée dans le domaine de la santé et en croissance dans les domaines du développement économique et de l'immigration;
- il importerait d'établir des partenariats tripartites assurant la participation des gouvernements, des universités et des communautés dans la recherche sur les langues officielles.

Le comité directeur du symposium a tenu sa dernière rencontre le 26 février 2008. Les membres ont revu et validé le rapport du symposium et ont proposé six axes d'action à titre de suivi. Certains relèvent de l'ensemble des intervenants dans le domaine des langues officielles, et d'autres, uniquement du gouvernement fédéral. Voici ces axes d'action :

1. Favoriser une synergie entre les réseaux de recherche pancanadiens en matière de langues officielles.

Le symposium a démontré qu'il était nécessaire de mieux coordonner les multiples recherches sur les langues officielles qui se font dans les différents secteurs et domaines et dans les régions. Une sorte de réseau des réseaux devrait prévoir la participation des gouvernements, des universités et des minorités de langue officielle. Ce réseau favoriserait le dialogue tripartite et faciliterait l'établissement des priorités et la mise en commun des pratiques de recherche. Il ferait en outre connaître la diversité des enjeux liés aux communautés francophones et anglophones, d'une part, et tiendrait compte de la dimension langue première et langue seconde, d'autre part.

2. Voir au soutien ou à la création de tables thématiques ou sectorielles de recherche.

Le symposium a souligné la nécessité de soutenir des tables sectorielles ou thématiques en recherche ou d'en former au besoin, notamment dans les domaines suggérés lors des ateliers et des plénières. Ces tables sectorielles ou thématiques faciliteraient la définition de grands objectifs, la détermination des obstacles et des défis et la conception de solutions créatrices dans les domaines de la santé, de l'économie, de l'immigration, de l'éducation et de la culture. Ces tables pourraient aussi appuyer l'organisation d'événements plus ciblés

en tenant compte des intérêts et des besoins de chacun des domaines couverts par le symposium.

3. Voir au développement des ressources humaines et financières pour soutenir la recherche sur les langues officielles.

La réalisation de recherches, le développement des capacités de recherche et l'appui donné à des infrastructures de recherche exigeraient un financement soutenu.

4. Voir à l'élaboration d'outils pour la diffusion et la vulgarisation des recherches.

Le symposium a permis de constater que de nombreuses recherches ont un rayonnement limité, soit qu'elles ne soient pas diffusées, soit qu'elles ne soient pas vulgarisées. Il serait nécessaire d'investir des efforts dans la diffusion des résultats pour augmenter l'accessibilité aux recherches, tant pour la population en général que pour les organismes communautaires et les agences gouvernementales. Aussi, il faudrait adopter un langage commun pour accroître l'utilisation et la pertinence des recherches dans l'élaboration des politiques publiques.

5. Augmenter la sensibilisation des agences fédérales à l'appui fourni à la recherche et susciter leur engagement.

Le gouvernement fédéral occupe une place influente dans le domaine des langues officielles. Les agences fédérales devraient être davantage sensibilisées à l'appui qu'elles peuvent fournir à la recherche par la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

6. Donner un nouvel élan au Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles du gouvernement fédéral.

Le comité directeur propose la mise en place d'un mécanisme responsable qui mettrait en œuvre un plan d'action en matière de recherche sur les langues officielles à l'intérieur de l'appareil fédéral. Ce mécanisme devrait appuyer l'établissement des priorités du gouvernement fédéral en matière de recherche sur les langues officielles, soutenir l'utilisation des recherches dans le processus d'élaboration des politiques publiques de l'appareil fédéral, contribuer à aplanir les difficultés dans la réalisation et la diffusion des recherches et rendre compte annuellement de la recherche en matière de langues officielles dans l'appareil fédéral par la publication d'un état des réalisations.

Les agences, les organismes et les intervenants pourront s'inspirer du rapport du symposium pour établir leur plan d'action.

En ce qui concerne l'appareil fédéral, le Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles fera rapport des suivis du symposium au président du Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO) ainsi qu'à ce comité.

En guise de conclusion, je voudrais remercier les participantes et les participants de leur contribution ainsi que toutes les personnes qui ont assuré la réussite du symposium, notamment les membres du comité directeur.

Jérôme Moisan  
Responsable du comité directeur  
Symposium 2008  
Patrimoine canadien